

**VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE**

Veuillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière.

ITINÉRAIRE	PROGRAMME DE DISPENSE ESTA	PROGRAMME DE RENONCIATION NON ESTA
<p><b>ÉTÉ 2024</b></p> <p>États-Unis, Bahamas, États-Unis</p> <p>États-Unis, Mexique, Bahamas, Honduras, Belize, Mexique, États-Unis</p>	<p align="center"><b>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</b></p> <p align="center"><b>PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS + ESTA</b> (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA.</p> <p align="center"><a href="https://esta.cbp.dhs.gov/esta">https://esta.cbp.dhs.gov/esta</a></p> <p align="center">Selon les services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA qui se sont rendus à Cuba à partir du 12 janvier 2021 ne peuvent pas se rendre aux États-Unis avec l'ESTA et doivent demander un VISA américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction de voyage s'applique également à tous ceux qui ont la double nationalité d'un pays VWP et de Cuba au moment où ils font leur demande d'ESTA.</p> <p align="center"><b>UN CONTROLE STRICT SERA EFFECTUE A L'ARRIVÉE AUX ÉTATS-UNIS</b> Les passagers ayant visité l'île avant le 12 janvier 2021 ne sont pas concernés par cette mesure.</p> <p align="center">Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis. Le permis de séjour en cours de renouvellement n'est pas considéré comme valide.</p> <p><b>PAYS SOUMIS À L'ESTA :</b> Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunei, Chili, Corée du Sud*, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie*, Finlande, France, Grèce*, Hongrie*, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque*, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie*, Suède, Suisse, Taiwan**, Royaume-Uni.</p> <p align="center">*Doit avoir un passeport électronique. **Il faut être en possession d'un passeport électronique, et d'un numéro d'identification national.</p> <p align="center"><b>A NOTER : À compter du 1er août 2023, la durée de validité de l'ESTA pour les détenteurs d'un passeport hongrois est réduite à un an et à une seule utilisation.</b></p> <p align="center"><b>MISE À JOUR IMPORTANTE :</b> Conformément aux dernières directives des autorités américaines, les détenteurs de passeports hongrois devront jusqu'à nouvel ordre présenter la demande d'un nouvel ESTA à l'embarquement du navire. Au cas où l'ESTA ne serait pas délivré pour quelque raison que ce soit, les passagers devront signer une interruption de voyage afin d'être débarqués avant le retour aux États-Unis, faute de quoi ils pourraient se voir refuser l'embarquement. Les clients titulaires</p>	<p align="center"><b>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</b></p> <p align="center"><b>- PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 ou 6 MOIS + VISA POUR LES ÉTATS-UNIS (selon les exigences américaines, double ou multiple entrées).</b></p> <p align="center"><b>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis.</b></p> <p align="center"><b>Aucun embarquement/débarquement n'est autorisé dans les ports autres que Miami.</b></p> <p align="center"><b>Les citoyens des pays énumérés ci-dessous sont exemptés de la règle des 6 mois et peuvent avoir un passeport avec une VALIDITÉ DE 3 MOIS :</b></p> <p>Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunei, Bulgarie, Birmanie, Canada, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Dominique, République dominicaine, Égypte, El Salvador, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Israël, Jamaïque, Kosovo, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigeria, Pakistan, Palau, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Roumanie, Russie, Arabie Saoudite, Serbie, Seychelles, Afrique du Sud, Sri Lanka, St. Kitts &amp; Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe.</p> <p align="center"><b>A NOTER : À compter du 1er août 2023, la durée de validité de l'ESTA pour les détenteurs d'un passeport hongrois est réduite à un an et à une seule utilisation.</b></p> <p align="center"><b>MISE À JOUR IMPORTANTE :</b> Conformément aux dernières directives des autorités américaines, les détenteurs de passeports hongrois devront jusqu'à nouvel ordre présenter la demande d'un nouvel ESTA à l'embarquement du navire. Au cas où l'ESTA ne serait pas délivré pour quelque raison que ce soit, les passagers devront signer une interruption de voyage afin d'être débarqués avant le retour aux États-</p>

**d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne seront pas concernés par cette restriction.**

**Cette exigence sera valable jusqu'à nouvel ordre.**

**Important - Une vérification est nécessaire pour visiter les États-Unis pour les pays suivants : Afghanistan, Cuba, Corée du Nord, Syrie, Iran, Nicaragua et Venezuela. Veuillez consulter le lien suivant :**

<https://esta.cbp.dhs.gov/>

**Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, les hôtes doivent demander un visa B1/B2. De même, les hôtes ayant voyagé en Afghanistan, à Cuba, en Corée du Nord, en Syrie, en Iran, au Nicaragua et au Venezuela, et qui ne seraient donc pas admissibles à l'ESTA, doivent demander un visa B1/B2.**

**Veuillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.**

**Unis, faute de quoi ils pourraient se voir refuser l'embarquement. Les clients titulaires d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne seront pas concernés par cette restriction.**

**Cette exigence sera valable jusqu'à nouvel ordre.**

<p>États-Unis, République Dominicaine, Puerto Rico, Îles Vierges, Saint-Martin, Antigue, États-Unis</p>	<p align="center"><b>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</b></p> <p align="center"><b>PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS + ESTA</b> (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA.</p> <p align="center"><a href="https://esta.cbp.dhs.gov/esta">https://esta.cbp.dhs.gov/esta</a></p>	<p align="center"><b>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</b></p> <p align="center"><b>PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 ou 6 MOIS + VISA POUR LES ÉTATS-UNIS (selon les exigences américaines, double ou multiple entrées).</b></p> <p align="center"><a href="https://esta.cbp.dhs.gov/esta">https://esta.cbp.dhs.gov/esta</a></p> <p align="center"><b>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis.</b></p>
<p>États-Unis, République Dominicaine, Puerto Rico, Îles Vierges, Saint-Martin, États-Unis</p>	<p>Selon les services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA qui se sont rendus à Cuba à partir du 12 janvier 2021 ne peuvent pas se rendre aux États-Unis avec l'ESTA et doivent demander un VISA américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction de voyage s'applique également à tous ceux qui ont la double nationalité d'un pays VWP et de Cuba au moment où ils font leur demande d'ESTA.</p> <p align="center"><b>UN CONTROLE STRICT SERA EFFECTUÉ A L'ARRIVÉE AUX ÉTATS-UNIS</b> Les passagers ayant visité l'île avant le 12 janvier 2021 ne sont pas concernés par cette mesure.</p> <p align="center">Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis. Le permis de séjour en cours de renouvellement n'est pas considéré comme valide.</p>	<p align="center"><b>Aucun embarquement/débarquement n'est autorisé dans les ports autres que Miami.</b></p> <p align="center"><b>Les citoyens des pays énumérés ci-dessous sont exemptés de la règle des 6 mois et peuvent avoir un passeport avec une VALIDITÉ DE 3 MOIS :</b></p>
<p>États-Unis, Bermudes, États-Unis</p>	<p><b>PAYS SOUMIS À L'ESTA :</b> Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunei, Chili, Corée du Sud*, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie*, Finlande, France, Grèce*, Hongrie*, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque*, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie*, Suède, Suisse, Taiwan**, Royaume-Uni.</p>	<p>Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunei, Bulgarie, Birmanie, Canada, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Dominique, République dominicaine, Égypte, El Salvador, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Israël, Jamaïque, Kosovo, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigeria, Pakistan, Palau, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Roumanie, Russie, Arabie Saoudite, Serbie, Seychelles, Afrique du Sud, Sri Lanka, St. Kitts &amp; Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe.</p>
<p>États-Unis, Bahamas, États-Unis</p>	<p align="center">*Doit avoir un passeport électronique. **Il faut être en possession d'un passeport électronique, et d'un numéro d'identification national.</p> <p align="center"><b>A NOTER : À compter du 1er août 2023, la durée de validité de l'ESTA pour les détenteurs d'un passeport hongrois est réduite à un an et à une seule utilisation.</b></p>	<p align="center"><b>A NOTER : À compter du 1er août 2023, la durée de validité de l'ESTA pour les détenteurs d'un passeport hongrois est réduite à un an et à une seule utilisation.</b></p>
<p>États-Unis, Jamaïque, Îles Caïmans, Mexique, Bahamas, États-Unis</p>	<p><b>MISE À JOUR IMPORTANTE : Conformément aux dernières directives des autorités américaines, les détenteurs de passeports hongrois devront jusqu'à nouvel ordre présenter la demande d'un nouvel ESTA à l'embarquement du navire. Au cas où l'ESTA ne serait pas délivré pour quelque raison que ce soit, les passagers devront signer une interruption de voyage afin d'être débarqués avant le retour aux États- Unis, faute de quoi ils pourraient se voir refuser l'embarquement. Les clients titulaires d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne seront pas concernés par cette restriction.</b></p> <p align="center">Cette exigence sera valable jusqu'à nouvel ordre.</p>	<p><b>MISE À JOUR IMPORTANTE : Conformément aux dernières directives des autorités américaines, les détenteurs de passeports hongrois devront jusqu'à nouvel ordre présenter la demande d'un nouvel ESTA à l'embarquement du navire. Au cas où l'ESTA ne serait pas délivré pour quelque raison que ce soit, les passagers devront signer une interruption de voyage afin d'être débarqués avant le retour aux États- Unis, faute de quoi ils pourraient se voir refuser l'embarquement. Les clients titulaires d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne seront pas concernés par cette restriction.</b></p> <p align="center">Cette exigence sera valable jusqu'à nouvel ordre.</p>
<p>États-Unis, République Dominicaine, Puerto Rico, Îles Vierges, États-Unis</p>	<p><b>Important - Une vérification est nécessaire pour visiter les États-Unis pour les pays suivants : Afghanistan, Cuba, Corée du Nord, Syrie, Iran, Nicaragua et Venezuela.</b> Veuillez consulter le lien suivant :</p> <p align="center"><a href="https://esta.cbp.dhs.gov/">https://esta.cbp.dhs.gov/</a></p> <p><b>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, les hôtes doivent demander un visa B1/B2. De même, les hôtes ayant voyagé en Afghanistan, à Cuba, en Corée du Nord, en Syrie, en Iran, au Nicaragua et au Venezuela, et qui ne seraient donc pas admissibles à l'ESTA, doivent demander un visa B1/B2.</b></p>	<p align="center"><b>Important - Une vérification est nécessaire pour visiter les États-Unis pour les pays suivants : Afghanistan, Cuba, Corée du Nord, Syrie, Iran, Nicaragua et Venezuela. Veuillez consulter le lien suivant :</b></p> <p align="center"><a href="https://esta.cbp.dhs.gov/">https://esta.cbp.dhs.gov/</a></p> <p align="center"><b>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, les hôtes doivent demander</b></p>

États-Unis, Bahamas, Puerto Rico, République Dominicaine, États-Unis	<b>Veillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.</b>	<b>un visa B1/B2. De même, les hôtes ayant voyagé en Afghanistan, à Cuba, en Corée du Nord, en Syrie, en Iran, au Nicaragua et au Venezuela, et qui ne seraient donc pas admissibles à l'ESTA, doivent demander un visa B1/B2.</b>
États-Unis, Bahamas, Jamaïque, Îles Caïmans, Mexique, États-Unis		
États-Unis, Îles Caïmans, Mexique, Bahamas, États-Unis		
États-Unis, République Dominicaine, Puerto Rico, Îles Vierges, États-Unis		
États-Unis, République Dominicaine, Puerto Rico, Bahamas, États-Unis		

ITINÉRAIRE	PROGRAMME DE DISPENSE ESTA	PROGRAMME DE RENONCIATION NON ESTA
<p style="text-align: center;"><b>ÉTÉ 24</b></p> <p>États-Unis, Canada, États-Unis</p>	<p style="text-align: center;"><b>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS + ESTA</b> (lié au numéro de passeport) ou un visa américain (à double ou multiple entrée) si nécessaire au lieu de l'ESTA.</p> <p style="text-align: center;"><a href="https://esta.cbp.dhs.gov/esta">https://esta.cbp.dhs.gov/esta</a></p> <p>Selon les services d'immigration américains, tous les passagers éligibles à l'ESTA qui se sont rendus à Cuba à partir du 12 janvier 2021 ne peuvent pas se rendre aux États-Unis avec l'ESTA et doivent demander un VISA américain auprès d'une ambassade ou d'un consulat. Cette restriction de voyage s'applique également à tous ceux qui ont la double nationalité d'un pays VWP et de Cuba au moment où ils font leur demande d'ESTA.</p> <p style="text-align: center;"><b>UN CONTROLE STRICT SERA EFFECTUE A L'ARRIVÉE AUX ÉTATS-UNIS</b> Les passagers ayant visité l'île avant le 12 janvier 2021 ne sont pas concernés par cette mesure.</p> <p>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis. Le permis de séjour en cours de renouvellement n'est pas considéré comme valide.</p> <p><b>PAYS SOUMIS À L'ESTA :</b> Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunei, Chili, Corée du Sud*, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie*, Finlande, France, Grèce*, Hongrie*, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie*, Liechtenstein, Lituanie*, Luxembourg, Malte*, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque*, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovaquie*, Suède, Suisse, Taiwan**, Royaume-Uni.</p> <p style="text-align: center;">*Doit avoir un passeport électronique. **Il faut être en possession d'un passeport électronique, et d'un numéro d'identification national.</p> <p><b>A NOTER : À compter du 1er août 2023, la durée de validité de l'ESTA pour les détenteurs d'un passeport hongrois est réduite à un an et à une seule utilisation.</b></p> <p><b>MISE À JOUR IMPORTANTE :</b> Conformément aux dernières directives des autorités américaines, les détenteurs de passeports hongrois devront jusqu'à nouvel ordre présenter la demande d'un nouvel ESTA à l'embarquement du navire. Au cas où l'ESTA ne serait pas délivré pour quelque raison que ce soit, les passagers devront signer une interruption de voyage afin d'être débarqués avant le retour aux États-Unis, faute de quoi ils pourraient se voir refuser l'embarquement. Les clients titulaires d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne seront pas concernés par cette restriction.</p> <p style="text-align: center;">Cette exigence sera valable jusqu'à nouvel ordre.</p> <p><b>Important - Une vérification est nécessaire pour visiter les États-Unis pour les pays suivants : Afghanistan, Cuba, Corée du Nord, Syrie, Iran, Nicaragua et Venezuela. Veuillez consulter le lien suivant :</b></p> <p style="text-align: center;"><a href="https://esta.cbp.dhs.gov/">https://esta.cbp.dhs.gov/</a></p>	<p style="text-align: center;"><b>INFORMATION APPLICABLE UNIQUEMENT POUR L'EMBARQUEMENT / DÉBARQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>- PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 ou 6 MOIS + VISA POUR LES ÉTATS-UNIS (selon les exigences américaines, double ou multiple entrées).</b></p> <p><b>Pour tous les autres ports de croisière : Aucun autre visa requis.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Les citoyens des pays énumérés ci-dessous sont exemptés de la règle des 6 mois et peuvent avoir un passeport avec une VALIDITÉ DE 3 MOIS :</b></p> <p>Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles, Argentine, Arménie, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunei, Bulgarie, Birmanie, Canada, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Dominique, République dominicaine, Égypte, El Salvador, Éthiopie, Fidji, Gabon, Géorgie, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Hong Kong, Inde, Indonésie, Israël, Jamaïque, Kosovo, Liban, Libye, Macao, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigeria, Pakistan, Palau, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Roumanie, Russie, Arabie Saoudite, Serbie, Seychelles, Afrique du Sud, Sri Lanka, St. Kitts &amp; Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Émirats arabes unis, Uruguay, Ouzbékistan, Vatican (Saint-Siège), Venezuela, Zimbabwe.</p> <p style="text-align: center;"><b>TRANSIT CANADA</b></p> <p>Visa ou ETA nécessaire en fonction de la nationalité. Veuillez vérifier les exigences en cliquant sur le lien suivant :</p> <p style="text-align: center;"><a href="https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/services/visit-canada/transit.html">https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/services/visit-canada/transit.html</a></p> <p><b>A NOTER : À compter du 1er août 2023, la durée de validité de l'ESTA pour les détenteurs d'un passeport hongrois est réduite à un an et à une seule utilisation.</b></p> <p><b>MISE À JOUR IMPORTANTE :</b> Conformément aux dernières directives des autorités américaines, les détenteurs de passeports hongrois devront jusqu'à nouvel ordre présenter la demande d'un nouvel ESTA à l'embarquement du navire. Au cas où l'ESTA ne serait pas délivré pour quelque raison que ce soit, les passagers devront signer une interruption de voyage afin d'être débarqués avant le</p>

	<p><b>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, les hôtes doivent demander un visa B1/B2. De même, les hôtes ayant voyagé en Afghanistan, à Cuba, en Corée du Nord, en Syrie, en Iran, au Nicaragua et au Venezuela, et qui ne seraient donc pas admissibles à l'ESTA, doivent demander un visa B1/B2.</b></p> <p><b>Veillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>TRANSIT CANADA</b></p> <p>Visa ou ETA nécessaire en fonction de la nationalité. Veuillez vérifier les exigences en cliquant sur le lien suivant :</p> <p><a href="https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/services/visit-canada/transit.html">https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/services/visit-canada/transit.html</a></p>	<p><b>retour aux États-Unis, faute de quoi ils pourraient se voir refuser l'embarquement. Les clients titulaires d'un visa B1/B2 pour les États-Unis ne seront pas concernés par cette restriction.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Cette exigence sera valable jusqu'à nouvel ordre.</b></p> <p><b>Important - Une vérification est nécessaire pour visiter les États-Unis pour les pays suivants : Afghanistan, Cuba, Corée du Nord, Syrie, Iran, Nicaragua et Venezuela. Veuillez consulter le lien suivant :</b></p> <p style="text-align: center;"><a href="https://esta.cbp.dhs.gov/">https://esta.cbp.dhs.gov/</a></p> <p><b>Si le DHS refuse l'ESTA à un voyageur, les hôtes doivent demander un visa B1/B2. De même, les hôtes ayant voyagé en Afghanistan, à Cuba, en Corée du Nord, en Syrie, en Iran, au Nicaragua et au Venezuela, et qui ne seraient donc pas admissibles à l'ESTA, doivent demander un visa B1/B2.</b></p> <p><b>Veillez noter que les délais d'attente pour le traitement des demandes B1/B2 sont longs : Les demandeurs B1/B2 sont encouragés à déposer leur demande au moins six mois avant la date prévue de leur voyage.</b></p>
--	---	--